



## **Intervention de Karen Serres au Congrès FNSEA à Auxerre - 31 mars 2010**

Agricultrices, agriculteurs, chers invités,

Pour 2009, la Commission Nationale des Agricultrices s'est à nouveau penchée sur les dossiers de la reconnaissance du travail des agricultrices.

« A nouveau », car malgré nos avancées, en terme de statut, en terme de protection sociale et maternelle, nous restons encore, nous les agricultrices, trop souvent les variables d'ajustement de nos exploitations et particulièrement dans le contexte de crise que nous traversons actuellement.

Or notre travail, nos compétences, notre sensibilité sont aussi source de richesses, de dynamisme et de valeur ajoutée pour nos exploitations. Nous œuvrons pour que cela soit reconnu par tous.

Ainsi, en 2009, nous avons salué avec fermeté la **suppression du statut de conjoint participant**, qui n'apportait pas assez de garantie et de protection. La reconnaissance d'un agriculteur ou d'une agricultrice passe d'abord par là.

Nous avons ainsi engagé toutes les personnes qui étaient concernées par ce statut à se déclarer rapidement auprès de leur MSA, qui a relayé notre souhait d'une affiliation automatique en tant que conjoint collaborateur.

Au niveau européen, nous avons le même combat, avec nos collègues de tous pays mais aussi plus largement avec les femmes rurales. Nous avons ainsi activement participé à la révision de la directive 86 de la Commission Européenne sur le statut des conjoints.

La commission nationale des agricultrices travaille en parallèle **sur la reconnaissance économique de tous les exploitants**.

Dans un cadre de refonte d'aides au développement rural, il est urgent de reconnaître le travail de chaque exploitant, quelque soit le statut de son exploitation. Nous voulons que le travail de toutes et tous soit valorisé et apprécié de la même façon, que l'on soit marié, célibataire, frère ou sœur, père ou mère.

La vie de nos territoires dépend aussi de cette réalité.

En 2009, la Commission nationale des Agricultrices **a choisi d'élargir le champ de ses actions vers d'autres partenaires** et de travailler avec d'autres ministères, tel celui du Travail.

Nous avons reçu à notre assemblée générale la Secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, Nadine Morano, avec qui nous avons abordé les sujets qui nous concernent au quotidien : l'égalité de droits, de traitement, de devoirs.

Autre thème d'importance : **la représentation professionnelle des agricultrices**, qui je vous le rappelle représentent un tiers des agriculteurs. Est-ce qu'une légitimité viendrait des quotas ? Nous préférons agir par la formation.

Pour 2010, la Commission Nationale des Agricultrices continuera sur la voie engagée de ses combats syndicaux. Mais elle veut surtout se rapprocher de son fondement, de sa base, de son socle, **de son réseau**.

Les agricultrices doivent s'investir toujours davantage dans leur engagement et leurs responsabilités professionnelles. Les commissions départementales mettent en place des actions vivantes et indispensables à la vie de leur fédération.

Je compte sur votre soutien et votre enthousiasme. Merci.